



Charte d'engagement humanitaire – Racine Partagée

L'action de Racine Partagée en faveur des dispensaires s'appuie sur des valeurs fortes et un engagement concret.

1. Transparence

Chaque don (médicaments, matériel, financements) sera recensé et suivi avec rigueur. Les membres et partenaires auront un compte-rendu clair de l'utilisation et de la destination des ressources collectées.

2. Respect des besoins locaux

Nous travaillons main dans la main avec les soignants et responsables de dispensaires pour identifier leurs besoins réels et éviter les envois inadaptés ou inutiles.

3. Durabilité

Nos campagnes ne sont pas de simples actions ponctuelles : elles s'inscrivent dans une vision de continuité, avec des suivis réguliers et la mise en place de partenariats durables.

4. Solidarité et équité

Chaque village, chaque dispensaire, quelle que soit sa taille ou sa localisation, doit pouvoir bénéficier de ce soutien, sans favoritisme.

5. Partenariat et coopération

Nous encourageons la collaboration entre la France et le Sénégal, entre donateurs, professionnels de santé et acteurs locaux, afin de bâtir une chaîne d'entraide efficace et pérenne.

6. Humanité et dignité

Derrière chaque don, nous n'oublions jamais que nous aidons des personnes, des familles, des enfants. Chaque action est menée dans le respect de leur dignité et de leur intimité.